



La Maison de la Chauve-souris

Cahier d'habitats
Tome 7 – Espèces animales– fiche 1308

Liste rouge de l'UICN – statut VU A2c

Systematique :

Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Sous-embranchement : Gnathostomata

Classe : Mammalia

Sous-classe : Eutheria

Ordre : Chiroptera

Sous-ordre : Microchiroptera

Famille : Vespertilionidae

Nom français : Barbastelle d'Europe,
Barbastelle

Espèce réglementée

Source INPN

Protection

Communautaire :

Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II

Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV

International :

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

National :

Mammifères protégés : Article 2

D'après le site « <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1308.pdf> » et
« http://fr.wikipedia.org/wiki/Barbastella_barbastellus »

Description

La Barbastelle d'Europe est une chauve-souris sombre, de taille moyenne. La face noirâtre est caractéristique, avec un museau court et des oreilles très larges, dont les bords internes se rejoignent sur le front. La bouche est étroite et la mâchoire faible. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos. Les femelles sont plus grandes que les mâles. La Barbastelle fait partie des espèces au vol manœuvrable (capable d'évoluer en milieu encombré de végétation). Elle ne peut être confondue avec d'autres espèces européennes en raison de sa coloration. Elle a un vol rapide et agile.

Habitat, mœurs et reproduction

La Barbastelle est une espèce spécialisée quand aux habitats fréquentés. Ses exigences, associées à une adaptabilité faible face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile. La Barbastelle en Europe semble liée à la végétation arborée. Durant la saison estivale, elle fréquente les régions boisées et les bâtiments (double poutre, volets), alors que durant l'hiver, elle préfère les grottes et les caves résistantes au froid. Elle chasse la nuit dans les massifs forestiers et les bois.

Les femelles peuvent atteindre leur maturité sexuelle au cours de leur première année. La période d'accouplement débute dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut s'étendre jusqu'en mars, même si la majorité des femelles sont fécondées avant la léthargie hivernale. Les colonies de mise bas comptent le plus souvent 5 à 20 femelles, changeant de gîte au moindre dérangement. Les jeunes (un par femelle et par an) naissent généralement dans la seconde décade de juin.

Comportement

L'espèce est généralement solitaire durant la léthargie hivernale. Pour de nombreux auteurs, l'espèce est peu frileuse et sa présence n'est généralement constatée que par grand froid dans les sites souterrains. Les déplacements semblent faibles, les populations apparaissent fragmentées en sous-groupes exploitant une zone restreinte

Régime

Elle se nourrit essentiellement de lépidoptères, de diptères et de petits coléoptères.